

La lettre des Amis du Patrimoine Rennais NOVEMBRE-DECEMBRE 2015

CHER(E)S AMI(E)S

Nous espérons que pour vous et tous les vôtres, 2016 sera une très bonne Année.

Pour "LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS", nous souhaitons que cette nouvelle année soit un millésime de réalisation d'objectifs voulus depuis la création de l'association:

- Respect de la liste du patrimoine local remarquable inscrit dans l'annexe du PLU
- Prise en compte du patrimoine bâti et paysager dans la Révision du PLU applicable jusqu'à 2030.

L'association fera entendre la voix de celles et ceux qui tiennent à ce que l'Histoire, l'Art architectural, la Culture, la richesse botanique soient transmis dans les meilleures conditions aux générations actuelle et futures.

- Restauration et valorisation des sites uniques

- * Le lavoir de Chézy pour lequel la Ville de Rennes et l'Ecole Nationale d'Architecture acceptent enfin, d'entamer une action pour sa réhabilitation avec les habitants, avec notre association et quelques autres.
- * Le Jeu de Paume qui ne doit pas devenir une crèche pour enfants dont l'installation dénaturerait totalement un édifice dont il ne reste que quelques exemplaires en France
- * Le Patrimoine Ferroviaire en Gare de Rennes" pour lequel nous sommes ravis que le Musée de Bretagne, la Bibliothèque des Champs Libres et l'Espace des Sciences organisent en 2016 et 2017 des expositions sur le TRAIN en Bretagne et ailleurs...

Au plaisir de vous retrouver bientôt à l'Assemblée Générale annuelle de l'Association, je vous renouvelle tous mes vœux pour 2016.

Avec ma meilleure considération.

Bien cordialement.

Michel COIGNARD



Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de très bonnes et belles fêtes de fin d'année.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de notre 12ème Assemblée Générale, prévue le samedi 30 janvier 2016.

INITIATIVE CITOYENNE

La Charte de la Démocratie locale, votée en Conseil Municipal le 09 mars 2014, stipule que les habitant(e)s peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal de toute question, proposition, à condition, entre autres, que la demande soit validée par les signatures de 1000 résidents rennais. Le Conseil d'Administration des Amis du Patrimoine Rennais a validé la mise en place d'une initiative citoyenne dédiée au patrimoine

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PETITION A VOTRE ENTOURAGE...

- EN LIGNE sur notre site...

- OU SUR PAPIER à renvoyer à l'adresse suivante: "LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS"- 13, Square Lucien Rose - 35000 RENNES



CONSEILS DE QUARTIER

- 8 Représentants APR pour 12 quartiers rennais. Nous sommes absents :
- quartier 7 F.Ferrer, Landry, Poterie
- quartier 9 Cleunay, Arsenal, Redon
- quartier 10 Villejean-Beauregard
- uartier 11 Le Blosne

Vous pouvez vous porter volontaires pour la représentation dans ces secteurs ou nous joindre pour les autres si vous souhaitez apporter une contribution pour formuler des suggestions sur patrimoine de proximité, être force de proposition d'une initiative patrimoniale.

ABSURDITÉ ABSOLUE

La Municipalité a accordé un permis de démolir pour la moitié d'une maison de 1909 située au 15 rue Leguen de Kerangal juste derrière la prison Jacques Cartier.

Les 2 propriétaires ont acheté leur partie il y a à peine 2 ans et l'un d'eux, sans doute promoteur déguisé, a revendu sa surface à 2 autres personnes qui ont pour projet d'abattre leur partie de bâtiment pour construire 3 pavillons neufs dans l'espace récupérée et le jardin adjacent.

Les APR espèrent que cette folie sera arrêtée avant terme...mais sait-on jamais ... A suivre...











Nos annotations dans l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme

Le 15 juillet dernier, 3 membres du Bureau ont annoté le registre de l'enquête publique. Cette 9ème modification semble pour le <u>moins insolite puisque nous sommes à la veille de la révision complète du P.L.U...</u>(voir la lettre de septembre-octobre 2015)

Nos principales annotations ont été reprises par la commissaire et transcrites dans son rapport. Pour en prendre connaissance, vous pouvez vous rendre sur notre site, rubrique Fonds Documentaire/Plan Local d'Urbanisme

Ce qu'il faut retenir principalement dans les justifications de la Ville de Rennes :

- Elle a établi un dispositif d'identification du Patrimoine bâti (Liste en annexe du PLU) et qu'au delà, elle ne peut pas tout préserver. Les autres bâtiments ont vocation à être démolis si leurs propriétaires le souhaite.
- Elle rappelle que les dernières évolutions du code de l'urbanisme limitent la consommation des espaces agricoles et naturels et priorisent la reconstruction de la Ville sur elle même

La Commissaire enquêtrice conclut :

"Les observations des AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS sont légitimes et liées à la complexité du dossier qui englobe de nombreuses modifications. Cependant les arguments de la Ville sont cohérents et de nature à expliciter la démarche"

Elle ajoute:

"Un travail avec les associations de protection du Patrimoine et les riverains concernés sera nécessaire lors de la révision du PLU"

Par la suite, le 4 Novembre 2015,M. SEMERIL, Premier adjoint à la Maire de Rennes chargé de l'Urbanisme et du Développement durable, nous adresse un courrier en réponse à 3 de nos lettres à Mme la Maire de Rennes contestant des démolitions de propriétés privées (courriers du 03/9 pour l'Hôtel particulier situé 12, rue de Vincennes – du 23/9 pour l'Ecole Saint Michel classée 2 étoiles au patrimoine local remarquable et menacée de destruction– du 19/10 pour la villa coupée en deux du 15 rue Leguen de Kerangal).

Il ne répond pas sur le fond à chacune de nos lettres mais reprend ses propos formulés en réaction aux remarques exprimées dans l'enquête publique de juillet.

Il globalise ainsi:

"Si certes la collectivité peut se mobiliser sur la valorisation de certains patrimoines comme le Centre ancien, des édifices remarquables ou représentatifs, elle ne peut se substituer aux propriétaires privés...qui demandent la démolition de leurs biens en raison des difficultés qu'ils rencontrent pour adapter ce bâti aux exigences réglementaires et aux attentes en matière de confort et d'usages.

Si la collectivité a la possibilité de surseoir à statuer sur des demandes d'autorisation dans le cadre de la révision du PLU, elle ne souhaite y avoir recours que sur des dossiers très particuliers sans généralisation d'une approche comme le suggère les APR.

Nous avons donc à définir et porter ensemble de nouvelles approches de sensibilisation des publics à ces sujets tout en permettant à la ville d'évoluer. De la même façon, il est essentiel de favoriser aujourd'hui l'émergence du patrimoine de demain.

Nous vous confirmons notre volonté d'associer "LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS" à cette réflexion que nous souhaitons mettre en place au cours du premier semestre 2016.

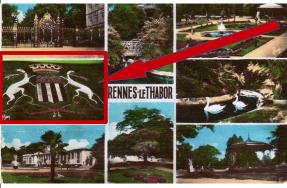
Et les autres actions ? ...!

Participation des Amis du patrimoine Rennais aux Etats Généraux de la Culture

La Mairie a pris des engagements envers le patrimoine!

- * Mise en place d'une **Fabrique Citoyenne dédiée au patrimoine** comme outil de dialogue avec les habitant(e)s et les acteurs du patrimoine
- * Création d'un comité consultatif du patrimoine au printemps 2016.
- * Création d'un outil numérique de valorisation du patrimoine en lien avec le projet Atlasmusueum et la création d'un wikipatrimoine.
- * Expérimentation d'un **projet pilote pour la restauration du lavoir de Chézy**, qui associe les élèves de l'école d'architecture, les associations de protection du patrimoine et les habitants.

Ecusson du parc du Thabor



Le magnifique parterre « Ecusson de Rennes » en mosaïculture du Jardin du Thabor vers rue de Paris a disparu par volonté du Conseil Municipal.

Les APR réclament son retour. Ils ont écrit à Mme la Maire le 13/11/15.

Ils réitèrent la demande de restitution de cette artistique carte d'identité de la ville par demande formulée au budget participatif en insistant sur son importance pour les Rennais et son prestige par rapport aux touristes que l'on cherche tant à attirer...

Ils ajoutent qu'a côté, on pourrait rappeler l'importance de la mosaïque à Rennes avec le passage au vingtième siècle des générations ODORICO, immigrés, venus d'Italie.

Ecole Saint Michel: déconstructions tous azimuts

Le promoteur immobilier Bati Armor a déposé une demande de permis de démolir l'Ecole actuelle construite en 1922 sur des Plans de l'Architecte louis Chouinard (2 étoiles au patrimoine local remarquable du PLU) pour édifier à son emplacement une tour d'habitations haute de 30 mètres.

Des Parents d'Eleves ont constitué une Association pour la Protection de l'Ecole Saint Michel et ont diffusé une pétition en ligne contre ce projet.

Lors du Conseil municipal du 23/11/15, le Groupe Europe Ecologie Les Verts du Conseil Municipal a exprimé son opposition à la construction abusive de tours et a demandé à la Maire de Rennes de permettre un débat sur les hauteurs des immeubles projetés. Il a réitéré également son refus de voir les îlots de la rue Louis Blériot, du Nord de la rue de l'Alma entre le Boulevard du Colombier et la rue du Capitaine Maignan, l'est de la rue de Quineleu disparaître sous les coups des bulldozers.. Il a rappelé qu'il a bien noté que la Maire avait laissé entendre que des infléchissements sur ces points pouvaient être envisagés par rapport aux projets actuels»

«Comme un arbre dans la ville»

Avec la démolition de nombreuses maisons en ville disparaissent aussi des jardins, des parcs privés et avec eux des Arbres dont certains spécimens exceptionnels par leur ancienneté, leur espèce, leur déploiement majestueux. Ces temps derniers, l'action de mobilisation du Comité de quartier "Moulin du Comte" pour sauver un Ginkgo Biloba Boulevard Marbeuf a défrayé la chronique.

Les APR insistent pour que le pin parasol, juste à côté, bien aussi précieux, soit également protégé.

Avec la Société d'Horticulture d'Ille et Vilaine, "Les Amis du Patrimoine Rennais" viennent d'adresser le 7 décembre, un courrier à la Maire de Rennes pour dénoncer les multiples abattages d'arbres sur les quais, dans les prairies Saint Martin et partout dans la cité : "Comment pendant ces jours des réunions sur la COP 21, peut-on laisser place à la destruction des arbres pour privilégier le bâti ?!"

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COIGNARD Michel (Président)

AVRIL Adélie (Trésorière)

CHARPENTIER Pierre (Trésorier-Adjoint)

BEZARD Robert

BLOTTIERE - DERRIEN Sylvie

LEMAITRE Capucine

MARTIN Anne

POUPELIN Céline

PRIOL Sylvie

COMPOSITION DU BUREAU

COIGNARD Michel (Président) AVRIL Adélie (Trésorière) CHARPENTIER Pierre (Trésorier-Adjoint)

COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail Patrimoine Bâti Public et Privé :

Responsables: Adélie AVRIL et Michel COIGNARD

- * inventaire du patrimoine
- * balades à thèmes
- * sauvegarde du lavoir de Chézy
- * révision du PLU

Contacts:

coignard53@orange.fr adelie.avril@gmail.com

Groupe Transmission:

Responsable: Anne MARTIN

* mise en place de plusieurs balades patrimoniales (visite des collections de Rennes 1, lycée Zola,)

Contact:

aee.martin@orange.fr

Groupe Patrimoine industriel et ferroviaire :

Responsable: Robert BEZARD

* volonté de préserver et sauvegarder le patrimoine ferroviaire de Rennes avant l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse et de la construction d'Euro Rennes.

Contact:

robert.bezard@voila.fr

Groupe Communication et réseaux sociaux :

Responsable: Céline POUPELIN

Contact:

celinepoupelin@orange.fr